



HAL
open science

compte rendu : Frédéric DUVAL (ed.), Guillaume de Digulleville, Le dit de la fleur de lis, Paris,
Béatrice Stumpf

► To cite this version:

Béatrice Stumpf. compte rendu : Frédéric DUVAL (ed.), Guillaume de Digulleville, Le dit de la fleur de lis, Paris,. 2015. hal-02320119

HAL Id: hal-02320119

<https://hal.science/hal-02320119>

Submitted on 29 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N^{os} 315-316

JUILLET-DÉCEMBRE 2015

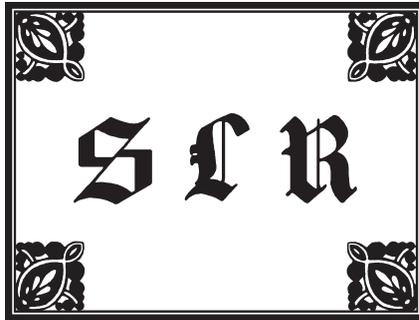
REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Razze latine non esistono: esiste *la latinità*

Tome 79



STRASBOURG

2015

EXTRAIT

REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE (RLiR)

Anciens directeurs:

A.-L. TERRACHER, P. GARDETTE, G. TUAILLON, G. STRAKA, G. ROQUES

La RLiR est publiée par la *Société de Linguistique Romane*

DIRECTEUR :

Martin GLESSGEN,
Professeur à l'Université de Zurich /
Directeur d'Études à l'EPHE, Paris

DIRECTEUR ADJOINT :

André THIBAUT,
Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne

COMITÉ DE RÉDACTION :

Monica CASTILLO LLUCH, Professeur à l'Université de Lausanne
Jean-Pierre CHAMBON, Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne
Jean-Paul CHAUVEAU, Directeur de recherche émérite au CNRS
Gerhard ERNST, Professeur émérite de l'Université de Ratisbonne
Hans GOEBL, Professeur à l'Université de Salzbourg
Sergio LUBELLO, Professeur à l'Université de Salerne
Pierre RÉZEAU, Directeur de recherche honoraire au CNRS
Gilles ROQUES, Ancien directeur de la Revue
Fernando SÁNCHEZ MIRET, Professeur à l'Université de Salamanque
Paul VIDESOTT, Professeur à l'Université de Bolzano

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Eva BUCHI, Directrice de l'ATILF
Cesáreo CALVO RIGUAL, Professeur à l'Université de Valence
Rosario COLUCCIA, Professeur à l'Université de Lecce
Steven DWORKIN, Professeur à l'Université de Michigan
Adam LEDGEWAY, Professeur à l'Université de Cambridge
Anthony R. LODGE, Professeur émérite de l'Université de St.-Andrews
Célia MÁRQUES TELLES, Professeur à l'Université de Bahia
Laura MINERVINI, Professeur à l'Université de Naples
Franz RAINER, Professeur à l'Université de Vienne
Rodica ZAFIU, Professeur à l'Université de Bucarest

La RLiR est publiée régulièrement en deux fascicules (juin et décembre) formant un volume annuel de 640 pages (v. pour sa version électronique <www.eliphi.fr>, ELiPhi numérique). Les communications relatives à la rédaction de la Revue (envoi d'articles et de comptes rendus, ainsi que d'ouvrages pour comptes rendus) doivent être adressées à M. Martin GLESSGEN, Universität Zürich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH 8032 Zürich – Télécopie: 0041 44 634 49 33 – Courriel: <glessgen@rom.uzh.ch>.

Les auteurs d'articles et de comptes rendus doivent être membres de la *Société de Linguistique Romane*. Dans la mesure du possible, ils sont priés d'accompagner leurs manuscrits d'une version électronique. Les articles reçus sont soumis à l'examen de deux réviseurs, choisis, si faire se peut, parmi les membres du Comité de Rédaction ou du Comité Scientifique par le Directeur de la Revue.

Pour la mise en forme des articles et des comptes rendus, on utilisera les feuilles de style disponibles pour la RLiR (qui peuvent être téléchargées à partir du site internet de la Société: <www.slir.org>, ou requises à l'assistant de rédaction, M. Dumitru KIHAI: <slir@rom.uzh.ch>).

Frédéric DUVAL (ed.), Guillaume de Digulleville, *Le dit de la fleur de lis*, Paris, École des Chartes (Mémoires et documents de l'École des Chartes, 95), 2014, 344 pages.

Le dit de la fleur de lis est un court poème allégorique (1336 vers) écrit autour de 1338 par Guillaume de Digulleville, l'un des plus habiles manieurs de mots du Moyen Âge. Cette allégorie, qui relate la création de la fleur de lis destinée à exalter le roi de France, se lisait jusqu'ici uniquement dans l'édition d'A. Piaget de 1936. C'est donc une nouvelle édition critique que nous présente Frédéric Duval.

L'introduction [9-143], savamment documentée tout au long des 134 pages, débute par la justification de cette nouvelle édition [9-14] et se poursuit par une présentation de l'auteur, du titre et de la structure de l'œuvre [14-22]; elle est complétée – et c'est à mon sens l'apogée de l'introduction – par une magistrale interprétation de l'œuvre qui fait, sans aucun doute, le point complet sur le légendier royal [23-90]. Viennent ensuite, toujours dans l'introduction, la description des deux seuls manuscrits qui nous transmettent le texte [90-95], l'inventaire détaillé et solide de leurs particularités linguistiques [96-125], puis l'examen de la versification [125-131] suivi d'un chapitre sur la tradition textuelle et les principes d'établissement du texte [131-143]. On trouve, après une bibliographie thématique complète [145-160], l'édition synoptique des deux témoins, puis une édition critique. L'éditeur met ainsi à notre disposition à la fois une transcription conservatrice des manuscrits Paris, bibl. de l'Arsenal, 3646 (siglé *A*) et Paris, BNF, lat. 4120

(siglé *B*) [162-243] et une édition critique reconstructionniste du poème¹. Cette dernière repose sur le manuscrit *B*, de beaucoup supérieur à *A* choisi auparavant par A. Piaget [247-309]. L'ouvrage est complété par un large glossaire [311-334] et par deux index, l'*index nominum*, qui est sélectif et ne prend en compte que l'introduction et les notes critiques, [335-338] et l'*index rerum*, qui renvoie à divers développements de l'introduction et des notes critiques [338-341].

En raison de la proximité évidente du *Dit de la fleur de lis* et du premier pèlerinage de Guillaume de Digulleville [128], à savoir le *Pèlerinage de vie humaine* (dorénavant PVH¹) qui a retenu toute mon attention pour l'établissement du *Lexique des Pèlerinages de Guillaume de Digulleville pour le DMF* (LexStumpf), je m'arrêterai plus spécialement aux aspects linguistiques de cette nouvelle édition, en commençant par quelques observations liminaires sur le chapitre V de l'introduction.

Les remarques linguistiques

Au début de ce chapitre, dans le paragraphe consacré aux « échanges entre *-a-* et *-e-*, *-ai-* » [97], l'éditeur déclare que ces échanges se font « devant *-il* notant /l palatal/ ou /l/ » et cite, à ce propos, dans *B* uniquement, les deux occurrences de *soulail* (101-102) et *soulayl* (283-284) qui riment avec *bel*². À cela il ajoute que l'on retrouve « cette concurrence entre les graphies *-ail* et *-eil* » dans l'emploi, dans le manuscrit BNF, fr.1818 du PVH¹, de *bateillier* / *bataillier*, *travail* / *traveiller* et en conclut, en s'appuyant sur le FEW 12 (lire p. 24b au lieu de 26b), que *solail* appartient à la scripta de l'Ouest du domaine d'oïl. Toutefois, ces données³ ne dépassent pas le cadre de la graphie et mériteraient d'être envisagées du point de vue de la prononciation. Il faut attendre dix pages pour apprendre que la prononciation de /l palatal/ se rapproche de /l/, c'est-à-dire que /l/ n'est pas nettement mouillé. Pour montrer qu'il s'agit d'un fait d'auteur – outre les occurrences des vers 101-102 et 283-284, qu'il complète par les attestations correspondantes dans *A* (*soleil*: *bel*) – FD cite [107] quelques rimes complémentaires: *elle*: *merveille* [A] / *elle*: *mervelle* [B], *vermeille*: *belle* (A) / *vermeille*: *belle* (B) et *quarel*: *vermeil* (A) / *carrel*: *vermeil* (B) ainsi qu'une série de rimes de même nature⁴ tirées du PVH¹. Pour en revenir à la concurrence entre les graphies *<-ail>* et *<-eil>*, j'ajouterai que le PVH¹ ne donne aucune rime *<-ail>*: *<-el>*, seulement des rimes *<-ail>*: *<-al>* (*mal*: *soustenail* 5007-5008, *souspirail*: *especial* 7783-7784 et *gouvernail*: *aval* 11645-11646). On peut en conclure que le suffixe *<-ail>* issu du latin *-aliūs*, *-acūlus* garde son *a* intact tandis que le suffixe *-eil* (*<-icūlus*), même s'il s'écrit *-ail*, aboutit à un *e* ouvert.

¹ Notamment lorsque, dans les participes passés en *-u-* des verbes ayant un paradigme faible, il remplace à la rime le digraphe *-eu-* par *-u-* pour noter la prononciation [y]: *voulu*: *vestu*, (297-298, ms.: *voleu*); *nuez*: *molluez* (517-518, ms.: *molleuez*). Ou lorsqu'il ajoute un *c* dans *scienté* (v. *infra*).

² Notons qu'on trouve aussi, toujours dans *B*, *soulail* à l'intérieur des vers 24 et 88.

³ On corrigera, à l'aide de Frantext (<<http://www.frantext.fr/>>) qui a intégré ce texte dans sa base, et après vérification dans l'édition synoptique, « 7 occ. » en « 10 occ. » (15, 140, 141, 142, 143, 1240, 1263, 1279, 1286 et 1295), on ajoutera, par ailleurs: 3 de *soleil* avant « 1 de *souleil* » et on supprimera « 3 en *-el* (*soleil*) », *soleil* n'étant pas attesté dans le manuscrit.

⁴ On peut ajouter aux exemples fournis: *vermeil*: *aignel*: (1449-1450), *jouël*: *orgueil*: (2571-2572).

En ce qui concerne la concurrence des graphies *-eu-* et *-u-* [98], FD isole la forme *armeurier* attestée au vers 1129 dans *B* (*A* : *armurier*) des formes en *-eu-* des personnes fortes des parfaits forts en *-u-* qu'il étudie au chapitre relatif à la morphologie verbale [120, § 26] et observe que cette graphie note « une probable labialisation conditionnée par une liquide », caractéristique du normand. On ajoutera que, si la forme à hiatus de la période ancienne du français est évidemment, comme l'indique l'absence de tréma dans l'édition, à exclure pour des raisons métriques, la prononciation de la forme réduite – également attestée dans *peurent* (760, *A* : *parent*), *appareut* (1036, *A* : *apparut*) – n'est pas si évidente à l'époque où il y a un flottement entre [əy], [œ] et [y] (cf. Marchello 1997, 72-73). Peut-être aurait-il fallu, pour justifier cette labialisation dans *B*, prendre en compte la rime *furent*: *receurent* (745-746, *A* furent: *rechurent*) ou *conneun*⁵: *un* (173-174, *A*: *commun*: *un*)⁶ que l'éditeur ne relève à aucun endroit de son introduction, et probablement aussi par la forme réduite *despleut*: *deceut* (769-770 [ms.: *deceu*], *A*: *desplut*: *deçut*).

Au paragraphe 9, il est question du /o fermé/ tonique libre qui aboutit, notamment dans les suffixes latins en *-ōrem*, plus souvent à *-our* qu'à *-eur* dans les deux manuscrits, mais surtout dans *A*. FD cite les mots *honnour*, *labour* "labeur", *pastour*, *valour* et ajoute *mirour* "miroir" (1291), *mirour*: *destour* (143-144); mais la forme *-our* de *mirour* n'est pas une alternance de *-eur* mais une variante de *-oir* issu du suffixe latin *-ōrium*. Dans le PVH¹ on trouve 14 attestations de *mirour*, 4 de *mirour* et aucune de *miroir*, on peut aussi y lire *entonour* (10245), *entonneur* (10441); *pressour* (12044, 12276) à côté de *dortoir* (12637, 12660, 12712, 12714, 12797), *refectoir* (12638, 12682, 12711, 12723, 12856). Pour GoebNorm § 51 *-eur*, *-our* mis pour *-oir* est spécifique du normand.

Les principes d'établissement du texte

Ces principes sont clairement établis; néanmoins, si l'éditeur nous livre une description détaillée de la transcription de *u*, *n* et *v* dans les deux manuscrits, on peut regretter son silence sur la transcription de *c* et *t* dans *A*. Le copiste de *A* distingue-t-il *c* de *t* ou fait-il alterner indifféremment ces lettres ? Cette question s'est posée à moi en ce qui concerne (*aus*) *estas*, variante de (*a*) *eschez* dans *B*, attesté dans la vision de l'échiquier au vers 2. *Estas* (pluriel de *estat*) est une leçon médiocre et je reste persuadée que cette leçon recouvre en fait une variante graphique de *eschéz*, bien que FD m'ait assuré depuis la publication de l'ouvrage que *c* et *t* sont nettement distincts dans ce manuscrit dont l'écriture est de petit module. Je défendrais plutôt l'idée que *estas* est mis pour *escas*, pluriel de *escac* qui alterne avec la forme *eschac* dans la littérature médiévale, par conservation de la vélaire latine [k] en position forte devant [a], phénomène signalé comme récurrent dans ce manuscrit [104-105]. Cette hypothèse inviterait à nuancer les

⁵ Dans l'édition synoptique la graphie *conneun* de *B* donne lieu à la note [173, note 3]: « Ou *-eim* » (autrement dit : ou faut-il lire *-eim*), qui montre l'hésitation de FD à garder la terminaison *-eun*. Mais *-eim* n'est pas acceptable étymologiquement (< COMMUNIS) si bien que l'édition critique conserve la leçon du manuscrit. Cette graphie permettra d'enrichir le nombre restreint de mots en *-eun* en moyen français signalé dans Marchello 1997, 98.

⁶ Cette rime nous montre que [y] ne s'est pas encore ouvert en [œ].

commentaires des pages 39, 138 (où *eschéz* est présenté comme une *lectio difficilior*), 139, 247 (note b) ainsi que la variante donnée au glossaire [322] sous *eschec*⁷.

La transcription des témoins et l'édition critique du texte

FD a toujours fait preuve d'un grand respect envers les manuscrits qu'il édite ; ici encore, le texte édité avec soin est très fiable : les interventions ne portent que sur des cas qui risqueraient d'entraver la compréhension du texte. Ainsi, il corrige les graphies *c* et *s* confondues par le copiste à l'initiale des mots grammaticaux (*ce* pour *se*, *ces* pour *ses*, et vice versa), il corrige également *cera* mis pour *sera* (378), *cens* mis pour *sens* (580), mais conserve la graphie non ambiguë *sainture* mise pour *sainture* du manuscrit (845).

Cependant, était-il vraiment nécessaire de rendre la barre de nasalité sur le *e* placé devant *p* par *m* dans *s'empensa* [526] écrit en deux mots par le copiste (*sē* et *pensa*)⁸ ? Excepté *emportéz* [159] (le copiste note *em portez*, sans abréviation), les seuls autres mots du texte qui portent un *m* devant *p* sont des mots qui remontent à des mots latin en *imp-* (*empereur* [257], *empeschement* [1060] et *empirement* [162]). Même si le graphème *n* devant *p* est absent du présent texte, il est à noter qu'il est récurrent à côté de *m* dans PVH¹ (*enpensé*, 6870, 7798 ; aussi *enpenner*, 367, *enporta*, 7721, 12379, etc.) ainsi que dans plusieurs textes du corpus de travail du DMF dont il faudrait vérifier si les graphies retenues par les éditeurs ne sont pas imputables à une abréviation.

En aucun cas, la leçon *ou n'en veut* (640) de *B* ne méritait d'être corrigée en *ou en veut* (*ou en veult* dans *A*) qui présente un hiatus. La forme *n'en* peut être identifiée comme un normandisme de Guillaume de Digulleville de plus⁹. En effet, ce phénomène qui consiste à remplacer le *l* de *l'en* par *n* peut s'expliquer par l'influence de la voyelle nasale, il est purement euphonique et se rencontre en normand¹⁰.

Mis à part ces points de détail assez insignifiants, les émendations éditoriales, qui mettent souvent en balance, parmi les 432 variantes [133], les leçons divergentes entre *A* et *B*, sont bien documentées dans l'apparat et judicieuses, à l'exception toutefois de l'ajout du monosyllabe *bien* (742), absent des deux manuscrits, et de la correction de *resenee* de *B* (295)¹¹ en *reservee* de *A*, pour lesquels aucune note n'est donnée.

Sont appréciables aussi l'observation attentive de la métrique et de la sémantique qui permet à l'éditeur de faire les bons choix éditoriaux, des choix qu'il justifie dans des notes aussi complètes que soignées : *juste* (*AB*) → *justice* [272, note b au v. 500], *saneez* (*B*) / *sanneez* (*A* [= *sauveez* dans GUILL. DIGULL., *Le Dit de la fleur lys P.*) → *saneez*

⁷ Pour plus de lisibilité, les crochets droits qui signalent les formes de rattachement ne sont pas reproduits dans cet article.

⁸ Leçon vérifiée sur la reproduction du manuscrit en ligne sur Gallica.

⁹ Je voudrais remercier G. Roques qui m'y a rendue attentive.

¹⁰ Cf. FEW 4, 457a, s.v. *homo*. On trouvera des explications sur ce phénomène linguistique dans René Lepelley, *Le parler normand du Val de Saire (Manche): phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire de la vie rurale*, Caen, Musée de Normandie, 1974, pp. 72-73, § 222 et surtout dans *R* 12, 1883, 344 n. 2 et 13, 1884, 423 n. 4, où Gaston Paris nous fournit des attestations anciennes, en partie antérieures au *Dit de la fleur de lis*, qui complètent les données du FEW 4, 457a.

¹¹ Il s'agit en fait d'un mot fantôme passé dans Gdf 7, 95a, s.v. *resener*.

[285, note c au v. 791]. De plus, de nombreuses autres notes, en complément du texte, nous éclairent sur des aspects historiques et culturels [301-302, note d; 307, note a, etc.].

Quelques rares coquilles apparaissent néanmoins :

[103, dernière ligne] On corrigera noràmand

[165] On ajoutera le tréma sur *que* au vers 39 de *B* d'après *A* et conformément à l'édition critique

[273, note b] On lira « *A* semble ici encore meilleur que *B* »

[318, s.v. *courciere*] On corrigera à propos de Gdf *coursiere*² en *corsiere*²

[319] On attend des crochets autour de *decevoir*

[320] On ajoutera le numéro de vers (673) après *discretion*, qu'il faudrait corriger en *discrecion*.

Une autre remarque concerne les vers 840-841 où l'on peut lire : « *Car en eulz nulz cointoient N'avoit pour leur grant scienté* ». Que penser de la forme *scienté* ? L'examen des matériaux des éditions et des notes d'apparat nous apprend [287, note] que *A* porte la leçon *sientez*, *B* *scentez* (qu'il faut corriger en *scente*)¹², respectivement transcrits dans l'édition synoptique par *sieutéz* [212 = leçon d'A. Piaget] et *scenté* [213, avec un *n* en italique qui signale la présence d'une abréviation (barre de nasalité)] et reconstruite en *scienté* dans l'édition critique [287]. L'éditeur justifie le choix de *scienté* dans le troisième étage de notes (note e) par le fait qu'il s'agit d'un mot rare¹³, inconnu de *B*, mais que Guillaume de Digulleville a déjà employé à la rime dans le PVH¹ (13211). Dans le PVH¹ *scienté* n'est pas, comme ici, un substantif féminin, mais un adjectif au sens "savant, sage", comme il est dit au glossaire [332], et c'est probablement l'unique attestation¹⁴. Tout compte fait, nous sommes bien en présence d'un hapax auquel le sens général du texte permet bien de donner le sens "savoir, sagesse" retenu au glossaire et probablement, selon G. Roques à qui je dois cette proposition, faut-il voir dans le substantif féminin *scienté* une formation sur l'adjectif *scient*, parallèle à l'adjectif *scienté*.

Le glossaire

Le glossaire s'est donné la tâche d'enregistrer « les lexèmes, les formes et les sens pouvant susciter des difficultés de compréhension aux lecteurs et/ou présenter un intérêt lexicographique » et « susceptibles d'enrichir le DMF » [311]. De fait, il comporte des définitions convaincantes et justifiées et n'a en aucun cas failli à sa promesse, puisqu'il améliore nos connaissances linguistiques sur la période médiévale et permet l'ajout au DMF de mots, emplois, sens et attestations ou leur correction et en discute ou précise certaines définitions. Je pense à *biensçavoir*, donné comme hapax, et *enssalir*¹⁵ absents

¹² Leçon vérifiée sur la reproduction en ligne du manuscrit.

¹³ Il met en doute la coloration régionale du mot évoquée dans LexStumpf.

¹⁴ L'attestation messine référencée GuerreMetzB et datée de 1325 que FD emprunte au FEW 11, 307a (s.v. SCIENS, avec la date de 1324, date de l'événement) concerne en fait, selon ce dernier (11, 307b, note4), l'adjectif *scientel*, *-alis* aboutissant à *és* comme en ancien picard.

¹⁵ Dont FD signale que la seule autre occurrence médiévale se trouve dans un texte contemporain au dit que cite Gdf, s.v. *ensalir* (= OvMorB2, 3900).

du DMF, à *apter*¹⁶ et *coapter*¹⁷ restés l'un et l'autre sans exemple dans le DMF et pour lesquels FD propose des sens nouveaux; je pense aussi à l'emploi pronominal de *moienner*, déjà relevé sous la forme *se moienagner* dans le FEW 6/1, 584a (s.v. MEDIANUS) avec la mention « (hap. 14. jh.) » et avec le sens de “trouver son milieu”, qu'il emprunte à Gdf qui cite le manuscrit *B*, ou encore à *parde* “panthère femelle” ou *testerie* “ensemble de têtes”, avec un jeu de mots sur le sens de “caprice, fantaisie”.

Je soumets quelques remarques et corrections ponctuelles:

On peut regretter que le renvoi au FEW ne soit pas fait systématiquement, notamment sous *apter*, *coapter* et *roogneis*. Pour les deux premiers mots, l'examen des matériaux fournis par FEW et empruntés au latin *APTUS* (25, 62a, s.v.) et aux composés de *aptare*: *ADAPTARE* (24, 133b) et de *COAPTARE* (2/1, 820b), aurait sûrement permis à FD d'observer que ces verbes, qu'il définit respectivement par “avoir des dispositions à qqch.” et “préparer, mettre en de bonnes dispositions”, oscillent entre les sens propre et figuré et de préciser davantage le sens de *coapter* qu'il définit en fonction de *apter*, car les deux mots sont à la rime avec *disposés/-er* auxquels ils sont coordonnés. Sous *roogneis*, on peut lire: « La lexicographie (TL, Gdf, DMF 2010 ne retient pour ce lexème que des occ. du DLF » et l'on peut ajouter que le FEW (10, 519a, s.v. *RÖTUNDIARE) mériterait de figurer dans cette liste de dictionnaires, avec un avertissement sur la datation erronée (13^e siècle) de ce texte dont la source est Gdf, s.v. *roogneis*.

On aurait pu ajouter au glossaire les leçons *aubaleste* “arbalète” (659, 669), *bercherie* (799), *berchier* (815), *desrenier* “dernier” (422), *doimt* subj. présent 3 de *donner* (51, 597), *geron* “giron” (1164), même si le paragraphe réservé à la graphie [97-111] rend compte de la plupart de ces formes.

On pourrait ajouter aussi des mots tels que *bastard* (*beste bastarde*, 552), en parlant du léopard, “qui est le fruit de l'accouplement de la lionne et du mâle de la panthère”¹⁸; *charpenter* (28), en emploi absolu, au sens de “donner forme (à un objet, à la façon d'un charpentier)”¹⁹; *doré* (199 et 215), comme part. passé en emploi substantivé,

¹⁶ Cependant, la référence faite à l'édition incunable des *Politiques* d'Oresme et qui provient de Gdf aurait mérité (tout comme dans le DMF) d'être remplacée par celle de l'édition d'A. D. Menut (p. 166), ce qui aurait permis d'antidater l'attestation de plus de cent ans (c.1372-1374). Cette référence de Gdf glosée “adapter” manque dans le FEW qui enregistre seulement « *aapter* v.a. ‘appliquer’ (hap., Gdf) », sous *ADAPTARE* (24, 133a; il s'agit en fait d'une attestation tirée de *La Chronique margariitique* de Julien Fossetier, composée entre 1508 et 1517) et, par ailleurs, « Mfr. *apter* v.a. ‘joindre’ Palsgr 1530 », sous *APTUS* (*loc.cit.*).

¹⁷ Sous *coapter* la référence en remarque datée de c.1338 correspond à l'attestation retenue au glossaire de l'édition.

¹⁸ Sens absent de Gdf, TL, DMF, FEW (15/1, 72b-73a, s.v. *BASTARDUS*) et TLF.

¹⁹ Emploi par extension rare: absent de Gdf, TL et TLF. En emploi transitif, le DMF dégage chez Guillaume de Digulleville (= PVH¹ 2508) le sens de “fabriquer” et le FEW (2, 400a, s.v. *CARPENTUM*) donne « Apik. *carpenter* „façonner qch” Bueve 1 ». En fait, le FEW fait référence à *Bueve de Hanstone* (texte picard de c.1200) édité par A. Stimming et tire sa définition du glossaire de l'édition (p. 444) qui glose l'emploi transitif du vers 1860 par: « *fig. bearbeiten* », mais le contexte suggère plutôt le sens

déjà signalé dans LaurentContrib, p. 173²⁰; *equivalent* (1078) “qui a une valeur égale”, dont c’est la première attestation²¹; *messeant* (1333) adj. “qui ne convient pas, ne se fait pas”, aujourd’hui vieilli; *protetteur* (119) “celui qui protège qqc.”²².

Et, au fil du glossaire :

[321] sous la première vedette *droit*, on trouve sous la subdivision 2, la définition suivante : “de façon rectiligne” (317); or cette référence renvoie au contexte suivant : « *Tantost m’esquerre et mon compas Je mettray sus [le drap] pour droit trasser Et puis mez forcez pour taller* » qui présente une métaphore artisanale où Sapience évoque les instruments qui lui serviront à dessiner les fleurs de lis (*trasser*, 317 [qui mériterait d’être ajouté au glossaire en raison de son emploi abs.]) et à découper, dans l’étoffe précieuse qui a servi à confectionner le firmament, un parement pour le roi de France. La définition “de façon rectiligne” du glossaire s’explique probablement par le fait que Sapience, représentée quelques vers plus haut (27-30) comme une ouvrière qui taille des vêtements et porte des outils de géométrie destinés davantage aux métiers du bâtiment qu’à ceux du textile, compte utiliser son équerre et son compas pour tracer des lignes sur les étoffes; mais, comme elle porte aussi de grands ciseaux (*forcez*, 30, 318, 468) pour tailler les étoffes, on peut se demander si dans ce poème allégorique il ne faut pas donner un sens symbolique au compas et à l’équerre, pour signifier la rigueur, la perfection que requiert la fabrication d’un parement royal avec des fleurs de lis et comprendre “avec précision”, de même qu’on trouve dans le PVH¹ 3457 le verbe *compasser* “donner la forme requise avec mesure et précision”. La leçon *mieus* au passage correspondant dans *A* semble corroborer cet emploi de *droit*.

[323] sous *fauchon*, ajouter aux références de PelVieSt données par FD : 8808, 8962-8963 et 8971.

[328] sous *oriere*, la définition mériterait d’être plus complète.

sous *ouvriere*, on attend une remarque qui rendrait compte de la rareté du syntagme *o. de + inf.*, dont c’est la première attestation. Absent du FEW, on trouve dans le DMF, sous *ouvrière*, deux attestations postérieures, datant de c.1456-1467, qui proviennent des *Cent nouvelles nouvelles*. La première est rangée sous la définition “celle qui s’active à faire qqc.” et la seconde, élargie en *estre maistresse et ouvriere de + inf.*, est interprétée “faire preuve de compétence pour qqc.” d’après ce qui précède; mais, dans l’une et l’autre des citations, l’accent est davantage mis sur le savoir-faire de la tueuse (premier exemple : *ceste ouvriere de tuer gens*) et de la servante qui fait le brouet (*elle estoit maistresse et ouvriere de faire bon brouet*, deuxième exemple) que

de “frapper vigoureusement” attesté, en emploi intransitif ou absolu, au début de la colonne suivante du FEW.

²⁰ Emploi absent de Gdf, TL, DMF, FEW (25, 1026a, s.v. *AURUM*) et TLF.

²¹ Jusqu’ici, l’attestation la plus ancienne connue était celle du PelAmeS de Guillaume de Digulleville (6044, cf. LexStumpf).

²² Attestation, déjà relevée dans LaurentContrib, p. 179, qui nous permet de compléter les données de Gdf, DMF, FEW et TLF dont les premières attestations (c-à-d. celles d’avant le XV^e siècle) sont sporadiquement attestées, au sens de “celui qui protège”, en 1234, 1365, 1372, *ca* 1380-1389 et p.1389. On pourra ajouter les attestations de 1371-1375 dans RPreslesCitéB : *protetteur* (168) et *protecteur* (169).

sur le fait d'exercer une activité, ce que confirme la définition "être habile à, exceller" donnée par le DMF sous l'entrée *maîtresse* où le second exemple est cité sous (*estre*) *maïstresse et ouvriere de* + inf. On rapprochera ce syntagme de la forme masculine «*estre ouvrier de* „faire métier de” (15.jh.—Stoer 1628)» qu'enregistre le FEW 7, 370a (s.v. OPERARIUS). La date du XV^e siècle qui provient de Gdf qui cite Froissart, d'après l'édition Luce (= Froiss., *Chron. D.*, p.1400, 475), peut être améliorée, car ce syntagme se lit en ce sens plus anciennement dans les *Chartes Abb. St-Magl. T. F.*, t.3, 1363, 261 et, à partir de la seconde moitié du XV^e siècle apparaît le sens plus large de "avoir la capacité pour, être capable de" (cf. DMF, s.v. *ouvrier*).

[330] sous *rebarber*, comme pour *poignant*, adj., il aurait été préférable d'indiquer *rebarbant*: adj., plutôt que *rebarber* verbe, part. présent en empl. adjectival, en raison de son association avec l'adj. *fier* (*Sy rebarbans et sy fiers sont* [456]).

[333] sous *subtil*, la forme populaire *soutis* (850) devrait être distinguée de la forme savante *subtil* (960: *subtille*, A: *soutille*), tout comme le fait très justement le FEW 12, 365b et 366a (s.v. SÛBTILIS), et comme pour *soutilment* (64) qui est enregistré en entrée (64) bien que le mot soit rattaché au DMF *subtilement*. On peut faire la même remarque pour *subtiller* qui regroupe sous la même vedette *soutille*, ind. prés. P3 de *soutiller* (498) et *subtilléz*, part. passé (983, A: *soutilliez*), probablement d'après le DMF *subtilier* qui distingue par ailleurs *absubtiler* de *assoutiller* et qui pourrait faire les renvois croisés.

[334] on pourrait ajouter *trasser*, v. *supra*.

On peut s'étonner également de ne pas voir mentionnées certaines variantes de A: sous *monstrueux*, *moult crueuse* (530), sous *doubter*, *redoubtent* (702), sous *dispers*, *disciples* (781 et 797), mais l'édition Piaget, publiée d'après A, porte aussi la leçon *disperses* sans donner la variante *disciples*.

En conclusion, hormis ces remarques marginales, nous nous réjouissons de la publication de ce texte jusqu'ici accessible seulement à travers les trente occurrences citées par Gdf, GdfC²³, d'après le manuscrit BNF, lat. 4120 (B), les neuf autres attestations commentées dans LaurentContrib et à travers l'édition «largement inutilisable» d'Arthur Piaget [13]. L'édition de ce court texte que nous donne FD est réellement nouvelle, puisqu'elle met à disposition du lecteur les deux seuls manuscrits existants et surtout le meilleur des deux, et que Frédéric Duval ajoute, au texte et à son édition très fiable, un ensemble d'informations et d'études détaillées.

Béatrice STUMPF

On me permettra de joindre quelques remarques ponctuelles:

[55] l'ajout de *.ii.*, qui n'est pas nécessaire, rend le vers hypermétrique

[84] l'affirmation que *seus* est un pft est erronée, v. TL 9, 809,6 et AubereeE note au vers 88

[148] corriger Olle Sandqvist en Sven Sandqvist pour *Le dyalogue saint Gregore*

²³ FD y renvoie systématiquement dans son glossaire sauf pour *compaignier*¹ (sous *compengner*).

[244 n.] et [496 n.] la note est erronée puisque *comment* ou *comme* donnent le même nombre de pieds. On notera à propos de *comme(nt) qu'il aut* que si les exemples de *comment que* sont anciens (TL 2, 606, 31-39) mais deviennent rares au 15^e s. (DMF II. - Loc. conj. [Rare au XV^e s.] *Comment que* - [Avec le subj.] “De quelque manière que” (*Comment qu'il advienne. Comment qu'il aille. “Quoi qu'il advienne, quelles que soient les conséquences”*; *Comment que (ce) soit. “De quelque manière que ce soit; quoi qu'il en advienne, quelles qu'en soient les conséquences”*), ceux de *comme que* n'apparaîtraient qu'au 15^e s. (v. DMF I. -C. - [Dans la loc. conj. *comme que*, loc. synonym. de *comment que*]). Pourtant, j'en ai relevé deux exemples légèrement antérieurs à celui de Guillaume de Digulleville: *D'un fet que dire me couvient, De quoy mont tres bien me recorde [...] Dire le vuil, comme qu'il aille*, DialGregEvrS 11087; *Il apeise de touz la noise, Et avec cen, comme qu'il voise, Il rapele touz et rameine* DialGregEvrS 17284²⁴; et un autre, daté de 1381: *Donques, comme qu'il aille, Prenons le grant Conseil; lessons estoir bataille* (1381 ds N. Valois, *La France et le grand schisme d'Occident*, t. 1, 385). Notons dans le Dit, la forme *aut* du subj. pr. 3 d'*aller*, non commentée et non répertoriée ds le DMF, qui est archaïque (v. FouchéVerbe 426 n.3). C'est elle qui me fait préférer, comme FD, *comment qu'il aut* de B, formule bien attestée aux 12^e et 13^e siècles (et dont la dernière attestation que je connaisse se lit ds OvMorB 15, 2878), à *comme qu'il aut* de A, que je n'ai jamais rencontrée ailleurs

[555 n.] il est inutile de reproduire l'information du DMF, car *hé* ds GuiBourgG 3605 est une 1^{re} personne et non une troisième

[570] *le fault demourer*, cet emploi de l'accusatif avec l'infinitif, est rare mais dûment répertorié dans le TL 3, 1613, 26 avec deux exemples, qui appartiennent au moyen français; mais il manque dans le DMF

[572 n.] je dois dire qu'au v. 6329 de PelVieS le ms. BNF, fr. 1818 a clairement *opprient*; mais j'ai trouvé *opprent* au v. 6048 de PelVieS (var. de H = Londres BL Add 38120)

[575] *Cil que est* à conserver; c'est le *que* relatif universel v. KunstmannRel 206-211 et citons cet exemple chez Guillaume de Digulleville: *Cil a qui ce fait apertient, C'est cil que nu le glaive tient* PelVieS 1414.

Au glossaire [333] s.v. *tache*, «*en tache* “sans discernement” (?)», il est dit «qu'aucune autre occ. de la loc. n'a été retrouvée». En fait, il s'agit de l'expression assez usuelle *ferir/frapper en tasche* “frapper sans ménagement, à l'aveuglette” (FEW 13/1, 135a; TL 10, 130, 29; DiStefLoc 814ab)²⁵, qui trouverait place sous *tasche*¹ du DMF, accompagnée des extraits des trois lettres de rémission, cités ds DC s.v. *taschia*³ («*frapper en tasche*, pro incerto ictu ferire »): 1373, *Les supplians frapperent sur lui en tasche, comme ceulx qui pas bien ne veoyent*; 1374, *Il faisoit si obscur, que a grant peine veoyent eulx l'un l'autre, et frappeoient en taache*; 1386, *Par cas de meschief, ainsi*

²⁴ Le même texte connaît aussi *comment que*: *Et aprez le page sanz faille Auras foulon, comment qu'il aille*, DialGregEvrS 11430.

²⁵ Ajouter: *De bien ferir ne sont pas lasche, Entre les genz le roi en tasche; Aus des-triers donnent tieus meriaus Amont parmi les hateriaus que...*, GGuiW 14432 cf. HenryChrest au gloss. (“abondamment, sans ménagement”); *Et le roi en feri, entache* GeoffrParChronD 2854 (lire *f. en tache*, cf. Revue belge de philologie et d'histoire, 35 (1957), p. 812); *Et moult souvent, com cil qui gasche, Tiex regars si fierent en tasche* FauvelL 2546; *Artus frapoit en tache sur celle gent* Artus1584F 70.

qu'il feroit en tache, et n'y veoit pas bien cler pour l'oscureté du lieu. On leur adjoindra ce passage: Et si ne frappés pas en tasque, mes advisés votre caup la u vostre ennemy porés plus grever, car il n'est riens ou avis n'ait grant mestier (Ysaÿe Triste G., p.1400, 90 §86), notable par l'opposition, comme dans le passage du Dit, avec le mot avis. Le tout serait complété par un seul exemple du DMF, cité au milieu des emplois de a tasche: Je vueil recommencer l'assault. Avant ! avant ! garez ! garez ! Le menton sera separez, Avant que jamais je me lasse. Vela pour luy ! je rue en tasche (Myst. st Laur. S.W., 1499, 229), où ruer signifie "frapper". On signalera enfin ferir a tasche "frapper sans ménagement" pour: MENJUMATIN (En le ferant). Tien, Denis, dy ta patre nostre ! FESCENNIN Que faites vous? Ferez a tasche (Jeu st Den. S., ca 1380-1400, 97/514), qui reflète sans doute une contamination entre ferir en tasche et le tout aussi ancien et très usuel ferir a tas "frapper vigoureusement" (GdfC 10, 735a; TL 10, 128, 18; FEW 17, 317a; DiStefLoc 820bc; DMF B.4.a. «à (maint/tout le) tas "fort, d'abondance" », où l'expression n'est pas dégagée).

Gilles ROQUES